

# ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Formation  
éligible au  
CPF



VAE - Bilan de compétences

## Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE. Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2). Se préparer à l'entretien avec le jury VAE

## Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la « preuve » des acquis Suivi individuel : conseils rédactionnels Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE

## Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé. Justifier d'au moins 1 an ou 1 607 h d'expérience en rapport direct avec la certification visée ATTENTION : Réforme de la VAE en cours, la démarche est différente selon le diplôme visé et le statut du candidat : <https://vae.gouv.fr/>

## Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre rendez-vous avec le Conseiller en Formation ou l'accompagnateur VAE pour l'étude de faisabilité Entrée après validation du financement

## Public concerné

Tout public

## Accessible aux personnes handicapées

## Durée

- Nombre d'heures au total : 14h max pour les diplômes de l'Education Nationale  
24h max pour les diplômes du Secteur Sanitaire et Socialeh

## Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

## Méthodes pédagogiques

Ateliers collectifs et/ou individuels

## Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

## Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences Attestation de fin d'accompagnement

## Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Projet de Transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

## Tarif

Prix maximum : 75€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

## Résultat(s)

Taux de réussite 89 % Taux de satisfaction 100 %

## Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle

Informations sur les [débouchés et les métiers](#).

## Information(s) diverse(s)

Guide du candidat à télécharger à l'adresse suivante <https://greta.ac-clermont.fr/nos-prestations/vae/> Avant de vous lancer, il est important de connaître les spécificités des procédures de VAE de l'organisme certificateur du diplôme visé, notamment la démarche de recevabilité. Consulter la page : Rencontrez directement l'organisme certificateur

Formation réalisée par  
GRETA Auvergne

Site de formation  
39 Place Jules Ferry  
03400 - Yzeure

Contact  
Franck TOURRET  
[franck.tourret@ac-clermont.fr](mailto:franck.tourret@ac-clermont.fr)

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RÉSEAU  
**greta**  
AUVERGNE